



PROJET DE TERRITOIRE

Entre Seine et forêts

Retrouvez-nous sur www.valparisis.fr et sur les réseaux sociaux



/ValParisisAgglo



@valparisis



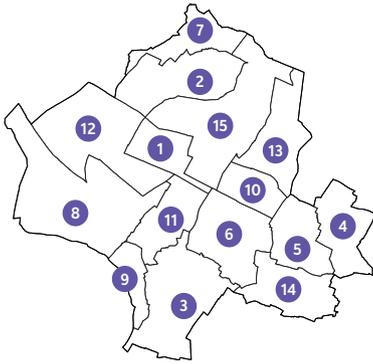
Val Parisis Agglo



valparisis_agglo



Val Parisis Agglo



- 1 - Beauchamp
- 2 - Bessancourt
- 3 - Cormeilles-en-Parisis
- 4 - Eaubonne
- 5 - Ermont
- 6 - Franconville
- 7 - Frépillon
- 8 - Herblay-sur-Seine
- 9 - La Frette-sur-Seine
- 10 - Le Plessis-Bouchard
- 11 - Montigny-lès-Cormeilles
- 12 - Pierrelaye
- 13 - Saint-Leu-la-Forêt
- 14 - Sannois
- 15 - Taverny

Points de vue	4 à 6
Entre Seine et forêts	7
Un territoire dynamique au cadre de vie préservé	8 à 13
Et si vos déplacements étaient facilités ?	9
Cap sur les énergies renouvelables	10
L'agglomération préserve ses richesses naturelles	11
Moins jeter, trier, recycler	12
Une agglomération attractive pour les entreprises	13



N°10 / Décembre 2021 • Val Paris Agglo Le Mag, l'information des habitants de l'Agglo Val Paris
 • 271, chaussée Jules César 95250 Beauchamp • 01 30 26 39 41 – www.valparisis.fr
 • **Directeur de la publication** : Yannick Boëdec • **Directeur adjoint de la publication** : Philippe Audebert
 • **Rédacteur en chef** : Aurianne Caijo • **Rédaction** : Marjorie Guion • **Photos** : Aquilaedrone, Cyril Badet, Jean-Yves Lacôte, J. Rougerie Architectes Associes, Mathieu Aucher, Ville de Taverny, Val Parisis, Adobe Stock, DR
 • **Conception graphique et maquette** : scoop communication
 • **Mise en page** : Jérémie Linzberger • **Impression** : Desbouis Grésil • **Tirage** : 115 000 exemplaires
 • **Publication** : 1 numéro par an • **Distribution** : Adrexo • **Dépôt légal** : décembre 2021 - 9716P - **ISSN** : 2496-5960.





Depuis la création de notre jeune communauté d'agglomération en 2016, le conseil communautaire travaille à la structurer en élaborant des documents cadres qui traduisent une vision de notre territoire partagée avec ses nombreux acteurs. C'est l'esprit de notre projet de territoire : définir nos choix stratégiques, renforcer notre identité communautaire et contribuer à l'attractivité de notre agglomération à l'horizon 2030. S'engager dans une telle démarche prospective et participative afin de se projeter dans le futur est une force pour répondre aux problématiques d'aujourd'hui et anticiper celles à venir.

Ainsi, Val Parisis construit pas à pas, depuis 2018, son projet de territoire, transparent, cohérent, structuré et participatif, en ayant soin de ne pas se substituer, dans sa mise en œuvre, aux compétences des communes, l'échelon de proximité par excellence.

Nous avons dressé un état des lieux rigoureux et précis de notre territoire et de nos communes nouvellement fédérées qui a permis d'identifier et de sélectionner les principaux enjeux d'avenir, à dix ans, et les orientations politiques qui nous permettront, d'ici à 2030, de répondre le plus complètement possible aux attentes des près de 300 000 habitants. Cette ambition doit s'inscrire pleinement dans les évolutions majeures que vivra la région Île-de-France, avec la construction du Grand Paris ou la tenue des Jeux Olympiques Paris 2024.

La crise sanitaire due au Covid impacte forcément notre réflexion. Rôle majeur et agilité des territoires pour répondre aux urgences, aspiration des habitants à un cadre de vie sain et de qualité, sont autant de changements sociétaux accélérés par la crise. Pour ce faire, nous nous appuyons notamment sur les quinze communes de Val Parisis pour identifier, repérer les acteurs, les richesses, les ressources à mobiliser. Et sur l'ensemble de nos partenaires, toujours présents.

Telles sont les ambitions du projet de territoire de la Communauté d'agglomération Val Parisis et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cette démarche participative qui constitue le socle de notre action collective.

Bonne lecture,
bonne année 2022 !



Yannick Boëdec,
Président
de la communauté
d'agglomération Val Parisis

Un territoire sûr et solidaire

14 à 11

Un logement de qualité pour le plus grand nombre	15
La sécurité avant tout	16
La santé et l'inclusion, des enjeux majeurs	17
Le sport et la culture accessibles à tous	18
Une piscine à vocation sportive sur l'agglomération en 2023	19

Une agglomération exemplaire dans ses pratiques et actions

20 et 23

Coopérer avec les villes	21
Être un employeur responsable	22
Contribuer à la lutte contre le changement climatique	23

Xavier MELKI

Maire de Franconville

1^{er} Vice-Président délégué aux Finances
Conseiller régional d'Île-de-France

Un projet de territoire, c'est d'abord un contrat entre acteurs publics pour un devenir rassemblé.

Notre agglomération est la plus importante du département et en est très représentative. Des zones très urbaines, d'autres rurales, une forte augmentation de sa population, des besoins en hausse, des services publics qui évoluent et des finances toujours plus contraintes.



Comme toutes les collectivités territoriales, elle se situe au carrefour des enjeux climatiques, sécuritaires, économiques, sanitaires, démographiques, de mobilités...

Parce que l'économie et l'écologie ne sont pas antinomiques, parce que la sécurité et le développement démographique via la maîtrise de notre politique du logement sont intimement

liés, parce que le rayonnement de notre territoire et la qualité de ses équipements vont de paires, nous nous devons de travailler chaque jour pour l'attractivité de notre territoire et la satisfaction des habitants de nos 15 communes.

Pour Franconville, l'agglomération est un partenaire indispensable notamment sur la vidéoprotection, la vidéoverbalisation, l'amélioration des transports ou encore la valorisation de nos secteurs économiques. Notre projet de territoire est ambitieux, à la hauteur des besoins et de nos ambitions pour notre agglomération.

Nous mettrons tout en œuvre pour le réaliser.

Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont

2^{ème} Vice-président délégué à l'Économie, à l'Emploi et à la Formation
Conseiller départemental délégué à l'Olympisme et au Paralympisme

Partager une vision commune à long terme d'une intercommunalité ne s'improvise pas, elle se prépare, elle se décide à l'unanimité. Le projet de territoire de la communauté d'agglomération Val Parisis est un socle commun pour l'avenir des 15 communes qui la compose.

En matière d'attractivité, doter notre territoire d'espaces économiques adaptés aux enjeux des entreprises passe par une action de grande ampleur sur les parcs d'activité économique existants afin de les hisser à un très haut niveau de services.



La communauté d'agglomération apportera une importante contribution à la modernisation des pôles gares, notamment à Gros Noyer Saint-Prix et Ermont-Eaubonne dans le cadre d'une démarche volontariste, accompagnée par Île-de-France Mobilités, afin d'offrir de meilleures conditions de confort, d'accessibilité et de sécurité aux usagers dans un cadre de vie rénové.

Notre ambition s'inscrit désormais pleinement dans les évolutions majeures que vivra la région Île-de-France. La tenue des Jeux Paris 2024 seront un temps fort pour notre territoire grâce aux nombreuses infrastructures qui pourront accueillir les délégations internationales. Nous ferons en sorte d'ici là que nos habitants puissent participer pleinement à l'extraordinaire aventure sportive et humaine par le biais de notre labellisation Terre de Jeux.

Philippe ROULEAU

Maire d'Herblay-sur-Seine

3^{ème} Vice-président délégué aux Transports et aux Mobilités douces
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise

Le projet de territoire permet d'avoir une vision partagée de ses évolutions en permettant une cohérence et une continuité des services sur l'ensemble de nos quinze villes ce qui est particulièrement pertinent en matière de transports et de mobilités douces comme les pistes cyclables.

Ce projet de territoire permet de formaliser des objectifs communs et l'un des rôles du maire est d'évaluer si le service proposé est bénéfique pour sa ville et ses habitants.



Florence PORTELLI

Maire de Taverny

4^{ème} Vice-présidente déléguée à la Santé et à la Solidarité
Vice-présidente de la région Île-de-France

Le projet de territoire représente un enjeu important. Il permet à notre intercommunalité de dessiner une véritable vision stratégique pour notre bassin de territoire et ce, à travers de multiples domaines d'intervention comme l'aménagement et l'urbanisme, le transport et le logement, l'environnement ou encore la protection des ressources, etc. C'est notre socle commun visant à coordonner toutes les politiques publiques locales au sein de notre agglomération.

Ce projet de territoire s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par la Municipalité que je conduis au travers d'un programme réaliste et ambitieux pour lequel nous avons été réélus en mars 2020. Par exemple, je pense à la réalisation de la future piscine intercommunale, véritable fer de lance de la politique sportive à destination du grand public, de nos établissements scolaires ou encore de nos clubs sportifs et qui viendra remplacer deux piscines vétustes, énergivores et inaccessibles pour les personnes porteuses de handicap par une piscine olympique à vocation sportive, de haute qualité environnementale et évidemment aux normes PMR, faisant ainsi rayonner notre territoire !



Bernard JAMET

Maire de Sannois

5^{ème} Vice-président délégué à la Sécurité

Un territoire se définit d'abord, par sa structure géographique. Le nôtre tisse son histoire entre les vallées de la Seine et de l'Oise dominées par nos forêts et nos collines. Avec l'ensemble des élus le Val Parisis, il nous appartient de lui donner une identité plus affirmée.

C'est finalement, en filigrane, ce qui se dessine dans l'écriture de notre projet de territoire. Par-delà l'amélioration des services rendus au public, en matière de sécurité, de transport urbain, d'éclairage public, d'assainissement et de santé, pour ma part, j'attends de ce projet qu'il nous permette de réussir ce qu'une commune ne pourra jamais réaliser seule.



On le fait déjà : le plus bel exemple en est la forêt de Pierrelaye-Bessancourt. Et pour Sannois, j'attends de l'agglomération qu'elle se saisisse du formidable pôle économique situé entre l'Espace Michel Berger et la gare.

Alors rêvons, rêvons d'une grande salle de spectacle, rêvons de l'organisation de grands événements sportifs : un marathon et un tour cycliste, éléments fédérateurs qui feront que les Sannoisiens ne perdront rien à se sentir aussi, Valparisiens.

Jean-Christophe POULET

Maire de Bessancourt

6^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement et au Développement durable

Le projet de territoire est un document qui permet de définir les forces et faiblesses du territoire afin de d'établir une stratégie d'ensemble sur les différentes compétences que

porte l'agglomération, celles qui pourraient être portées à l'avenir sur les domaines du transport, de l'environnement, du logement. Pour nous, élus, c'est essentiel d'avoir un tel document de référence.

En soi il n'est pas bénéfique, il le sera si nous, élus, mettons en œuvre un certain nombre d'objectifs de façon extrêmement concrète et qu'on n'en reste pas à un simple document.

Il y a une déclinaison d'objectifs un peu comme on fait dans les agenda 21 locaux, c'est à dire reprendre à chaque fois le projet de territoire, analyser les axes sur lesquels on veut travailler, les évaluer, voir les études d'impact sur le territoire et surtout associer les habitants à l'évaluation des actions qui sont dans ce projet de territoire.

Marie-José BEAULANDE

Maire d'Eaubonne

7^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Culture

Val Parisis est un acteur incontournable sur le territoire, pour les communes et pour les habitants. Elle permet de s'appuyer sur les atouts de chaque ville pour proposer des politiques publiques ciblées et adaptées au bassin de vie. Raisonner à l'échelle de l'agglomération renforce la cohésion et le partage d'expériences entre les collectivités pour proposer un projet commun.

Le projet de territoire est ambitieux et adapté aux enjeux.

À Eaubonne, il se traduit par le plan vélo, l'étude du pôle de la gare d'Ermont-Eaubonne, l'une des plus importantes d'Île-de-France et qui propose un espace emploi, la redynamisation des zones d'activité économique, l'ouverture de la médiathèque intercommunale Maurice-Genevoix tous les dimanches pour donner la possibilité au plus grand nombre d'accéder davantage à la culture, l'augmentation du nombre de caméras de vidéo protection en complément de

l'action menée par la police intercommunale aux côtés de la police municipale.

Mobilité, aménagement, aide aux entreprises, culture, sécurité, l'action de Val Parisis est concrète au quotidien pour les Eaubonnaises et les Eaubonnais.

Pascal SEIGNÉ

Adjoint au Maire de Beauchamp

8^{ème} Vice-président délégué au Sport

Ce projet de territoire est la concrétisation des différents ateliers menés avec les 15 communes depuis 2019. Il établit la feuille de route de notre communauté d'agglomération pour la dizaine d'années à venir.

À l'échelle de Beauchamp, le projet de territoire est réaliste et ambitieux à l'image de ce que nous avons également décliné sur notre commune avec l'équipe municipale conduite par Françoise NORDMANN.

Il confirme nos engagements pour poursuivre l'effort de redynamisation de notre parc d'activité économique, accroître la performance du réseau de transports collectifs et notamment notre ligne de bus communale 30-09, requalifier le pôle gare, renforcer l'action de notre police municipale avec le soutien de la police intercommunale mutualisée, requalifier la chaussée Jules César et ouvrir au public le bois Barrachin.

Gérard LAMBERT-MOTTE

Maire du Plessis-Bouchard

9^{ème} Vice-président délégué à l'Aménagement et au Tourisme
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise

Le projet de territoire indique la volonté collective de 15 maires d'affirmer des choix stratégiques communs effectués pour la mise en œuvre de politiques publiques. Il est la preuve que nous avons pu définir ensemble des perspectives qui s'inscrivent dans la durée pour notre territoire intercommunal.

Nous devons, en tant qu'élus, faire en sorte de favoriser un développement équilibré de notre territoire et préserver l'environnement en maîtrisant le ralentissement de l'étalement urbain. Notre agglomération porte des projets importants qui vont permettre de renforcer l'attractivité économique des communes et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

À ce titre, nous nous engagerons notamment dans la promotion du tourisme et la valorisation de notre patrimoine naturel, architectural et des nombreuses activités du territoire. Le Plessis Bouchard est également fière de participer à la construction d'un pôle agricole de proximité visant à préserver nos espaces naturels et à promouvoir la qualité de l'alimentation locale.

Sandra Billet

Maire de Saint-Leu-la-Forêt

10^{ème} Vice-présidente déléguée aux Travaux et à l'Assainissement

Le projet de territoire permet de définir la gouvernance et les enjeux majeurs pour le prochain mandat de l'agglomération. Parfois vu comme une couche supplémentaire dans un mille-feuille territorial incompréhensible, l'agglomération, et tout particulièrement celle



de Val Parisis, porte des investissements majeurs et structurants pour notre territoire. Ses compétences sont multiples et il est nécessaire d'avoir une vision claire de notre institution. Il est aussi indispensable que chaque commune s'accorde sur un mode de gestion afin que les projets soient portés collectivement et avancent sereinement.

Pour les habitants, ce projet de territoire doit être vu comme un plan guide. Une boussole pour se repérer dans un univers parfois méconnu alors que chacun contribue fiscalement. Le projet clarifie les responsabilités et les périmètres de chaque commune, l'interaction entre l'agglomération et la commune ainsi que la prise de décision sur les grands investissements à venir.

Jean-Noël CARPENTIER

Maire de Montigny-lès-Cormeilles

11^{ème} Vice-président délégué à la Politique de la ville

Le projet de territoire a été discuté pendant plusieurs mois par les élus de l'agglomération et par chacune des communes avec un objectif commun de développer des actions cohérentes et utiles pour la population du territoire. C'est le résultat d'un consensus de toutes les villes.



Si l'on peut regretter quelques insuffisances sur tel ou tel aspect, au final ce document permet de faire avancer des projets communs et aussi plus locaux. Ainsi par exemple à Montigny, nous sommes ravis que l'agglomération ait un plan vélo qui permet de financer les équipements et aménagements des communes (boxes, pistes cyclables) et qu'elle s'engage dans « l'un des plus grands chantiers de la décennie » qu'est le projet d'aménagement de RD14. De même, je trouve

exceptionnel le projet de la future forêt sur la plaine Pierrelaye-Bessancourt. Enfin concernant le secteur de la politique de la Ville, j'apprécie que l'agglomération approfondisse ses actions en matière d'accès aux droits des habitants et de lutte contre la fracture numérique par le déploiement de maisons labellisées France Services.

Michel VALLADE

Maire de Pierrelaye

12^{ème} Vice-président délégué au Logement

Il s'agit d'une démarche ambitieuse et audacieuse lançant de véritables défis à l'horizon 2030. Il nous revient ensemble, élus et habitants, de relever ces défis dans un contexte économique, sanitaire, social et politique fragilisé par la pandémie pesant sur le monde



avec une perspective de sortie de crise difficile à définir à ce jour. Ce contexte peut freiner la mise en œuvre du projet de territoire que nous voulons. Je pense qu'il doit s'orienter vers la réduction des inégalités entre les villes du Val Parisis.

Il est aussi impératif de rechercher une véritable cohérence de territoire, sans rien imposer, en prenant en compte les choix politiques de chacune des communes. Le projet de territoire sera bénéfique dès lors qu'il s'inscrit dans les grandes problématiques sociétales. Par exemple, à l'issue de la COP 26, aux résultats plus que mitigés, il faut porter attention à ce qui fait le quotidien des citoyens : modes de déplacements avec les modes doux, la consommation alimentaire (bio et local), la qualité de l'habitat et

des matériaux utilisés. La future Forêt de Pierrelaye/Bessancourt constituera l'un des atouts majeurs de notre territoire.

Il sera bénéfique dès lors que la voix des citoyens sera prise en compte. Le dialogue et l'écoute sont à privilégier. Avis, critiques, suggestions participeront à la réussite du projet de territoire.

Philippe AUDEBERT

Maire de La Frette-sur-Seine

13^{ème} Vice-Président délégué à la Communication et à l'Informatique

Le projet de territoire, pour moi, est l'expression de notre ambition commune et notre feuille de route pour la mandature. Il intègre de multiples orientations au travers de grands axes : environnement, sécurité, solidarité et éthique. Au-delà des sensibilités et des différences entre nos communes, il est la traduction de ce qui nous rassemble pour renforcer l'attractivité et le bien-vivre de notre agglomération au bénéfice de tous ses habitants.



Pour La Frette-sur-Seine, le projet de territoire contribuera à appuyer nos actions pour préserver et embellir notre cadre de vie auquel nous sommes très attachés. Cela se traduira notamment par la participation de l'agglomération à la mise en valeur de nos berges de Seine et à la création de pistes cyclables. La mutualisation de certains achats et d'équipements nous permettra des économies d'échelle que nous pourrions réinvestir dans d'autres projets communaux. Avec le support de la police intercommunale et du centre de supervision urbain, l'action de notre police municipale sera renforcée pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Dans ce contexte, l'agglomération financera, avec la commune, le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection pour aboutir à un triplement du parc existant sur la mandature.

Ce projet de territoire sera donc, au quotidien, notre cadre de référence pour une coopération intercommunale renforcée au profit de nos concitoyens.

Bernard TAILLY

Adjoint au Maire de Frépillon

14^{ème} Vice-président délégué aux Transferts de compétences et au Réaménagement de la Plaine

Le projet de territoire constitue une feuille de route conçue collectivement pour orienter les actions de l'agglomération. Cette feuille de route est large et souple. Il convient désormais de fixer les priorités, de les mettre en œuvre, tout en veillant à rester dans le cadre des possibilités budgétaires et en privilégiant l'investissement garant de l'avenir.





Entre Seine et forêts

À la fois document source et guide d'action publique locale, le projet de territoire n'a aucune obligation légale mais permet à une collectivité de définir ses perspectives à long terme. Val Parisis a fait le choix d'élaborer ce texte fondateur en établissant d'abord un diagnostic territorial, puis en fixant les orientations et les objectifs de son projet d'intérêt communautaire qui constituera le fil rouge entre les élus, l'administration et les habitants pour les prochaines années.

Concrètement, il trace pour le territoire et ses habitants une trajectoire conciliant développement économique, préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie.

Un plan d'actions y figure également déployant des initiatives dans les domaines de compétence de l'agglomération : organisation des mobilités, transition écologique et développement économique, ainsi que des indicateurs pour en mesurer les résultats.

Élaboré au terme d'une démarche participative à laquelle tous les élus ont été associés, ce projet réaffirme la complémentarité des échelons communal et intercommunal. Le pilotage de la mise en œuvre se fera ensuite par le biais de bilans annuels présentés en conférence des maires et dans les instances communautaires.■

▶ Le projet de territoire 2021-2030 est téléchargeable dans son intégralité sur www.valparisis.fr



Un territoire dynamique au cadre de vie préservé

Afin de relever les défis posés par l'accroissement démographique en termes d'habitat, d'environnement, de transport et d'emploi, la communauté d'agglomération a choisi d'inscrire ses actions dans une dynamique de développement durable. L'objectif est de préserver les atouts naturels des quinze communes tout en développant les transports et les entreprises créatrices de richesse et d'innovation, dans une logique environnementale, pour répondre aux enjeux climatiques et sanitaires de demain. ■

Et si vos déplacements étaient facilités ?

LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS TOUT COMME L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET DES VÉHICULES PROPRES PERMET D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE.

À vélo, toute !

Avec 320 000 utilisateurs par jour en semaine, d'après une enquête d'Île-de-France Mobilités et de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France réalisée en 2019, le vélo est en train de transformer les déplacements des Franciliens. Pour accompagner cette tendance résolument écologique, la communauté d'agglomération a adopté un plan vélo communautaire.

Il consiste en premier lieu en des investissements directs : accessibilité des 16 gares, des 31 zones d'activité économique, amélioration du maillage du territoire et des liaisons avec les territoires voisins, notamment grâce à la véloroute La Seine à Vélo et à la chaussée Jules César, financement des travaux des villes à hauteur de .

Des pôles multimodaux adaptés

La modernisation des pôles gares va de pair avec les aspirations multimodales de l'agglomération. En charge de sept d'entre eux, cette dernière a déjà achevé le chantier à Bessancourt en 2019 et entamé les travaux à Ermont, à la gare de Gros Noyer Saint-Prix, en partenariat avec Île-de-France Mobilités et la SNCF. Tout y est pensé pour accueillir dans les meilleures conditions de confort, d'accessibilité et de sécurité, les usagers des transports collectifs, les cyclistes, ainsi que les piétons. Conçus comme de véritables espaces de vie, ces équipements ont vocation à offrir une diversité de services publics et privés.

Retrouver une préférence pour les transports en commun

Le territoire manque de liaisons transversales, d'où le fait que seuls 4,4% des déplacements internes au territoire intercommunal sont réalisés en transports collectifs. Le but est donc d'améliorer les déplacements intramuros.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une première délégation de service public portée par Île-de-France Mobilités, les grands objectifs de réorganisation du réseau de bus sont la création de nouvelles lignes nord-sud pour relier les différents réseaux ferroviaires, le développement de lignes transversales est-ouest supplémentaires, l'adaptation des grilles horaires pour limiter les temps d'attente lors des correspondances et l'implantation sur le territoire d'un dépôt de bus d'Île-de-France Mobilités. ■

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 30 à 32

Objectifs 2030



230 km de voies cyclables



16 consignes sécurisées de stationnement pour vélos



au moins 5 ateliers de réparation de vélos proches de gares



Bus Entre Seine, des connexions de lignes de bus avec 5 lignes ferroviaires structurantes RER A, lignes J et L, T2 et T11)



Le pôle gare d'Ermont-Eaubonne fait partie des équipements qui vont être modernisés.

Cap sur les énergies renouvelables

CONSCIENTE DES ENJEUX SANITAIRES ET ÉCONOMIQUES D'UNE CONSOMMATION MASSIVE D'ÉNERGIES NON RENOUVELABLES, VAL PARISIS TEND À RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE D'ICI 2030.



La chaufferie de Franconville est composée d'une chaudière alimentée au bois de récupération.

Accroître les énergies renouvelables

Le territoire de Val Parisis dispose de quatre chaufferies dont une biomasse à Franconville gérée par le syndicat intercommunal de chauffage SICSEF. Le solaire thermique et photovoltaïque ne représente encore que 2% de la production en énergie. La communauté d'agglomération souhaite poursuivre le déploiement d'infrastructures et de services pour accompagner et favoriser la transition énergétique. C'est en ce sens qu'elle va lancer l'élaboration d'un schéma directeur des énergies pour optimiser le mix énergétique et répondre aux enjeux climatiques à l'échelle de son territoire. ■

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 34

Comment la consommation énergétique totale du territoire sera-t-elle réduite ?



- En réalisant un cadastre solaire pour disposer d'un diagnostic précis sur tout le territoire
- En programmant une rénovation énergétique des bâtiments publics
- En luttant contre les passoires thermiques
- En mettant en place une charte d'aménagement durable



- En fournissant la transition énergétique de la flotte de bus d'Île-de-France Mobilités
- En créant une station d'avitaillement en gaz pour les poids lourds
- En développant des solutions innovantes de déplacements



- En passant en LED ou équivalents les deux tiers des points lumineux d'ici 2029 pour un objectif de diminution de 45% minimum de la consommation d'énergie
- En réalisant un plan-lumières coordonné à l'échelle du territoire et en luttant contre les pollutions lumineuses

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 33

L'agglo préserve ses richesses naturelles

VAL PARISIS COMPTE SUR SES RICHESSES NATURELLES ET PAYSAGÈRES POUR RÉUSSIR SON ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Ouvrir les espaces verts

Avec l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, la communauté d'agglomération permet l'ouverture au public, l'entretien et la sécurisation des Buttes du Parisis et de sa coulée verte, du bois de Boissy et du bois des Aulnaies. À Corneilles-en-Parisis, les huit hectares du bois Chabrand-Thibaut sont destinés à être ouverts aux habitants.

L'agglomération intervient pour développer les espaces de nature en ville. Ainsi, au printemps prochain, c'est le bois Barrachin, situé à quelques centaines de mètres du cœur de Beauchamp qui ouvrira ses portes au public, pour la première fois depuis soixante-dix ans. L'ambition est de faire de cet écrin de nature en ville un lieu de promenade ouvert à la contemplation, propice à la découverte de la biodiversité locale et proposant un parcours sportif naturel de sous-bois. L'agglomération a conçu l'aménagement pour favoriser le développement de la biodiversité. Cet espace préservé de 5 hectares participera à l'adaptation du territoire aux épisodes de canicule.

En parallèle, Val Parisis participe également à l'aventure exceptionnelle de la création d'une nouvelle forêt de 1 350 hectares, dont plus de 800 sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye (SMAPP).

Mettre en valeur les trames bleues

En accompagnement des projets des communes, la communauté d'agglomération travaille à la stabilisation des berges de Seine et à leur renaturation entre la crête de berge et l'eau.

Dans le cadre de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) applicable aux rus du territoire et confiée au Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-bains (SIARE), la communauté d'agglomération souhaite s'appuyer notamment sur deux projets de végétalisation pour contribuer à la lutte contre les inondations et offrir aux riverains un cadre de vie plus agréable.

Promouvoir le tourisme local

En plus du GR2, le sentier de grande randonnée qui relie la Seine en amont de Paris au Havre, le territoire communautaire est structuré par plusieurs itinéraires de randonnées dans les buttes du Parisis, la forêt de Montmorency, sur les bords de Seine et dans de nombreuses sentes. Ils sont amenés à se développer avec le sentier métropolitain du Grand Paris, en cours d'élaboration. Un travail sera également mené pour mettre en valeur les sites emblématiques du territoire, comme le fort de Corneilles, le moulin de Sannois... ■

 + d'infos Projet de territoire 2021-2030 P. 35 à 38

Chiffres-clés

-  **1668 hectares d'espaces boisés, représentant 44% d'espaces naturels et ouverts**
-  **1188 hectares de terres agricoles, soit 14% de la surface du territoire**
-  **5,5 km de rus à ciel ouvert**
-  **7 km de berges de Seine en rive droite**



Le moulin de Sannois est l'un des plus importants moulins à pivot de la région Île-de-France.

Moins jeter, trier, recycler

VAL PARISIS PARTICIPE À L'EFFORT COLLECTIF AFIN D'OFFRIR PLUSIEURS SOLUTIONS DE VALORISATION DES DÉCHETS PRODUITS SUR SON TERRITOIRE.

Objectif « zéro déchet »

Grâce aux trois syndicats - Azur, Émeraude et Tri-action - qui gèrent la compétence déchets de l'agglomération sur le territoire, les résidus organiques, les emballages, les papiers, le verre, les déchets dangereux ou encombrants des particuliers et des entreprises sont collectés, triés et valorisés au quotidien. Les syndicats mènent également de plus en plus d'actions de sensibilisation auprès des ménages, du public scolaire et professionnel pour convaincre de l'urgence de réduire, de trier et de recycler les ordures.

La mise en place d'une redevance incitative, en remplacement de l'actuelle taxe d'enlèvement des déchets ménagers, est à l'étude, tout comme la mise en réseau des déchetteries pour rendre leur usage moins contraignant aux utilisateurs. L'expérimentation serait alors menée sur une ville du territoire dans un premier temps.

Offrir une deuxième vie aux déchets

C'est une dimension essentielle du « zéro déchet » à laquelle Val Parisis est très attachée : la création d'une cité organique à Bessancourt, dans le cadre du pôle agricole de proximité. Afin d'installer un cercle vertueux de valorisation des biodéchets et des déchets verts grâce au compostage, avec une perspective de recours, à échéance plus lointaine, à de la méthanisation qui permettrait de produire de l'énergie renouvelable à partir de ce type de déchets.

Dans cette logique, la mise en œuvre d'un réseau communautaire de ressourcerie-recyclerie permettrait de réduire les volumes de déchets en exerçant une activité de collecte, de valorisation de ceux-ci et de vente des produits valorisés. ■

► + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 39 à 40

Chiffres clés

590 kg la quantité moyenne de déchets produite par an et par français, elle a doublé en 40 ans



-25 à -50% La réduction du poids de nos poubelles avec les principes du "zéro déchet"

-30% sur le budget familial par an en adoptant le "zéro déchet"



La future cité organique verra le jour sur les plaines agricoles de Bessancourt.

Une agglomération attractive pour les entreprises

VAL PARISIS DEVIENT UN TERRITOIRE D'INNOVATION, ACCUEILLANT LES ENTREPRENEURS, LES CRÉATEURS, LA PRODUCTION ET LES SERVICES, TOUIT EN MULTIPLIANT LES ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES HABITANTS.



Le parc d'activité économique des Bois Rochefort, à Cormeilles-en-Parisis est attractif, ses locaux sont déjà tous occupés.

À SAVOIR

Applicable sur les quinze communes, le règlement local de publicité intercommunal fixe depuis 2019 les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires et des enseignes. Il permet de préserver le cadre de vie en portant un soin particulier à la sauvegarde du patrimoine architectural et paysager.

 + d'infos sur valparisis.fr

Moderniser les zones d'activité économique

La communauté d'agglomération s'est engagée dans la redynamisation de ses parcs d'activité économique. Son ambition est d'améliorer la compétitivité des entreprises déjà implantées et de favoriser l'installation de nouvelles dans une logique de coopération. Certaines opérations de modernisation nécessiteront des réaménagements comme la mise en valeur des entrées de certains parcs, le développement de mobilités peu polluantes, la végétalisation des espaces publics. Il appartiendra à Val Parisis de mener ces actions en fédérant autour d'elle le plus grand nombre d'entreprises utilisatrices, de propriétaires et de partenaires publics et privés.

La RD14, centre névralgique du commerce

L'attractivité économique du territoire passe nécessairement par des

interventions autour de l'axe majeur que constitue la RD14, située au cœur du territoire communautaire. Elle est bordée en plusieurs endroits, et en particulier autour de la Patte d'Oie, par des zones d'activités à dominante commerciale parmi les plus dynamiques d'Île-de-France. Pour qu'elles restent compétitives malgré l'émergence du commerce en ligne, la communauté d'agglomération mène des études urbaines visant à préparer leur avenir. Elle accompagne aussi le Département du Val d'Oise qui projette une requalification complète du carrefour de la Patte d'Oie.

Favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois

L'accueil de nouvelles entreprises dans l'industrie, des start-up, des activités relevant de l'économie sociale et solidaire ou verte, des services à la personne ou encore de certains commerces de proximité constitue un enjeu majeur pour le renouvellement du tissu économique local. Pour cela,

la communauté d'agglomération mène une réflexion afin d'apporter des réponses au manque de disponibilité foncière et de locaux tertiaires de petites tailles adaptés aux entreprises nouvellement créées. Elle œuvre également à sensibiliser les porteurs de projets aux aides existantes pour créer, s'implanter et se développer sur le territoire. Parallèlement, l'agglomération favorise l'embauche locale en établissant un lien privilégié entre les entreprises qui recrutent et les compétences des habitants. C'est notamment la mission des cinq espaces emploi qui accompagnent quotidiennement les habitants dans leur démarche de recherche d'emploi, de formation et d'aide à la reconversion. ■

 + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 35 à 38

A photograph of a residential street. In the foreground, there is a red brick sidewalk on the left and a paved road on the right. A large bush of pink and white flowers is in the middle ground. In the background, there are several houses with tiled roofs and a street lamp. The sky is blue with some clouds.

Un territoire sûr et solidaire

Si le maintien du dynamisme économique et la préservation de l'environnement sont au cœur des préoccupations de Val Parisis pour contribuer à l'épanouissement de chacun, d'autres facteurs indispensables à la qualité de vie mobilisent la communauté d'agglomération : offrir au plus grand nombre l'accès à un logement de qualité, un niveau d'équipements sportifs et culturels adapté ainsi que des services de sécurité et de santé efficaces et ciblés. ■

Un logement de qualité pour le plus grand nombre

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, TOUT EN DONNANT ENVIE DE RESTER AUX AUTRES, TELLES SONT LES AMBITIONS DE VAL PARISIS EN MATIÈRE DE LOGEMENT.

Construire sans dénaturer

Pour satisfaire la demande croissante de logements, venant principalement de jeunes et de familles en provenance de Paris et de la grande couronne, villes et agglomération coordonnent leurs efforts afin d'aménager le territoire de façon à répondre à la fois aux obligations légales et aux attentes des résidents.

Favoriser la rénovation énergétique

Compte-tenu du nombre important de bâtisses anciennes sur le territoire, parmi lesquelles 14,2% datent d'avant 1946, la communauté d'agglomération se saisit des dispositifs disponibles pour sensibiliser, accompagner et soutenir les habitants dans l'amélioration thermique de leur logement, profitable pour eux et pour l'environnement. Ceci passe par la poursuite du dispositif d'Aide de solidarité écologique communautaire, qui permet à certains ménages propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'un abonnement aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour effectuer ce type de travaux.

Cette action a été complétée par une sensibilisation des copropriétés de plus de cinquante logements, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte Rénovation des Immeubles de Copropriété en France (Récif) et la création d'un nouveau bouquet de services via la plateforme de rénovation énergétique Val d'Oise Rénov', allant du conseil personnalisé au suivi de travaux.

Poursuivre la rénovation urbaine

La communauté d'agglomération accompagne en qualité de porteur de projet le renouvellement urbain engagé

sur le quartier intercommunal Bas des Aulnaies – Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin sur la commune de Sannois. L'objectif est de favoriser la mixité sociale du quartier par une diversification de l'habitat, d'améliorer la qualité de vie et de services des habitants en réhabilitant les logements, en augmentant le niveau et la qualité des équipements publics, et d'enrayer l'enclavement notamment en résorbant les dysfonctionnements liés aux coupures urbaines.

Diversifier et adapter l'offre de logements

Pour accroître les possibilités de mobilité sur le territoire, la communauté d'agglomération compte développer l'offre de petits logements et de structures dédiées aux jeunes actifs. Val Parisis se veut par ailleurs exemplaire sur les conditions d'accueil des gens du voyage et complètera l'offre existante en habitat adapté.

Veiller à une offre locative privée de qualité

L'agglomération a mis en place le dispositif Permis de louer. Délivré après inspection des logements, il vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Expérimenté initialement sur quatre communes, ce dispositif a vocation à être déployé plus largement sur tout le territoire, auprès des communes qui en auront exprimé l'intérêt.

Enfin, les locataires pensant subir des conditions de vie qui menacent leur santé ou leur sécurité peuvent se manifester auprès de leur mairie. Les communes ayant fait le choix de la mutualisation de la salubrité pourront alors décider de saisir Val Parisis afin de mobiliser

l'expertise de son inspecteur de salubrité sur tout ou partie de ces demandes. ■

 + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 49 à 51

Chiffre-clé



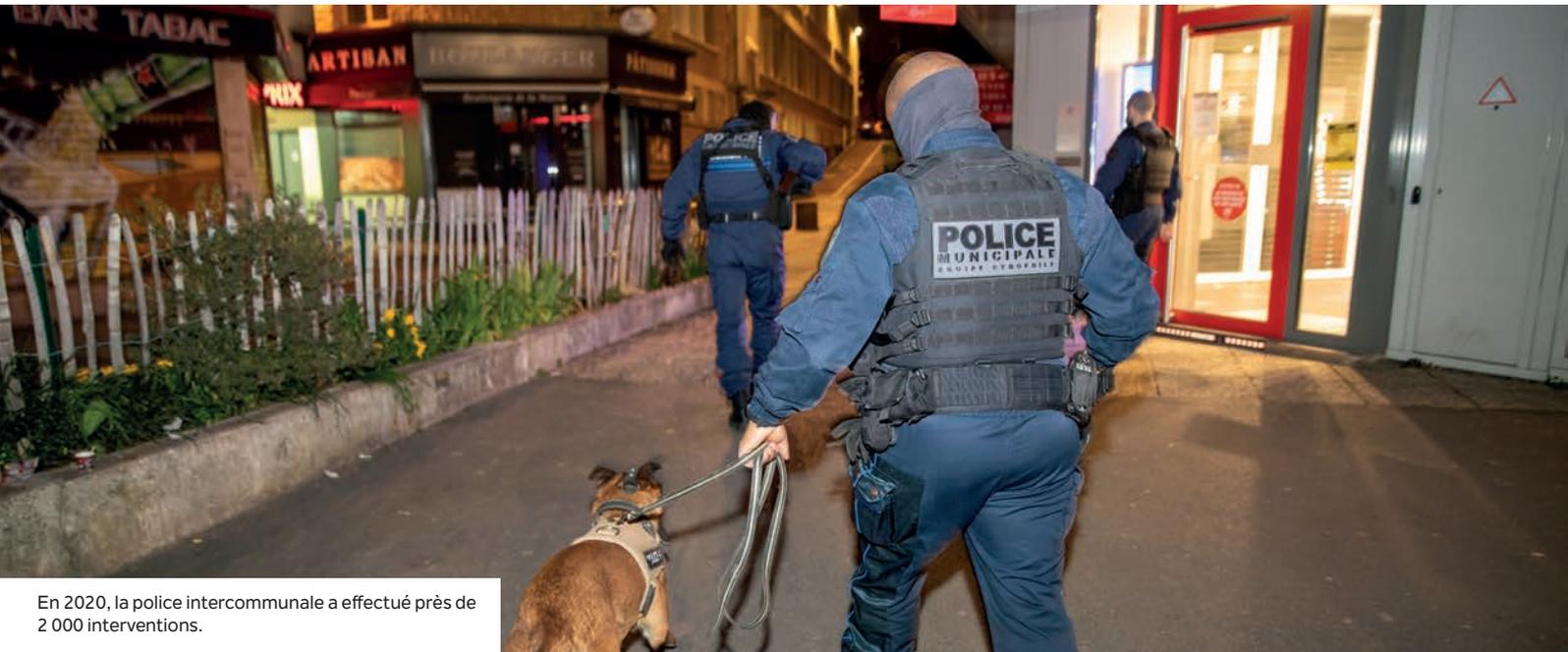
133 650 en euros, les aides de solidarité écologiques versées en 2020 aux ménages modestes et très modestes par Val Parisis



Val Parisis accompagne les habitants dans l'amélioration thermique de leur logement.

La sécurité avant tout

PRÉOCCUPATION MAJEURE DES HABITANTS, LA SÉCURITÉ PUBLIQUE FAIT L'OBJET D'UN ENGAGEMENT FORT ET CONSTANT DE LA PART DE VAL PARISIS. AU COURS DES PROCHAINS MOIS, ELLE POURSUIVRA LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.



En 2020, la police intercommunale a effectué près de 2 000 interventions.

Un concept unique

Force et originalité de l'agglomération en matière de sécurité, la police intercommunale s'impose comme une véritable police de proximité et a démontré son rôle indispensable dans la lutte contre la délinquance. Elle intervient sur treize communes du territoire en soutien aux forces de sécurité nationales et municipales à partir de 18h. Elle assure aussi bien des missions de maintien de l'ordre, de sûreté que de tranquillité publique.

Organisée en une brigade unique, la police intercommunale verra ses effectifs passer de 27 à 40 agents en 2024. Pour accroître son efficacité, sa dotation en équipements à la pointe de la modernité est renforcée.

La vidéoprotection généralisée

387 caméras ont déjà été déployées

sur les quinze communes et le centre de supervision urbain fonctionne 24h/24 et 7j/7, l'objectif est de monter à 600 caméras d'ici 2026. Ce dispositif permet de lutter efficacement contre les violences urbaines. La communauté d'agglomération renforcera la densité et l'efficacité de ce réseau en installant de nouvelles caméras et en expérimentant les innovations technologiques dans le domaine.

La vidéoverbalisation en 2022

La vidéoverbalisation permet de dresser un procès-verbal de distance contre les auteurs d'infractions routières et ainsi de lutter contre ce type de délinquance. La communauté d'agglomération déploie progressivement ce dispositif sur une partie de son territoire, en fonction des besoins identifiés par les villes.

Une priorité à l'aide aux victimes

L'aide aux victimes a été renforcée il y a quelque année déjà sur le territoire avec la présence d'une Maison de la Justice et du Droit et d'un travailleur social au commissariat d'Ermont. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif d'une justice de proximité plus efficace et plus rapide. ■

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 52 à 53

À SAVOIR

Une brigade motorisée de renfort est en cours de constitution au sein de la police intercommunale afin de mener des interventions encore plus rapides sur le terrain.

La santé et l'inclusion, des enjeux majeurs

LA COHÉSION SOCIALE ENTRE LES HABITANTS DU TERRITOIRE EST ESSENTIELLE POUR L'AGGLOMÉRATION. ELLE PARTICIPE À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES HABITANTS ET À SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ.

Lutter contre la désertification médicale

Pour faire face au manque de médecins généralistes dans certaines villes et anticiper les nombreux départs en retraite à venir, la communauté d'agglomération propose une bourse aux étudiants en médecine, sensibilise les médecins de ville à l'accueil d'internes en stage et offre des conditions avantageuses aux diplômés pour ouvrir leur cabinet dans les villes sous-dotées.

Des initiatives territoriales émergent également en faveur du regroupement de praticiens de différentes spécialités, via les communautés pluri-professionnelles territoriales de santé, pour répondre à des problématiques communes de santé identifiées.

Garantir l'accès à la santé pour tous

Comme dans tout le département, les structures de prise en charge de la santé mentale manquent sur le territoire. Les difficultés d'identification et de coordination des professionnels, cumulées à la nécessité de créer du lien entre soin et insertion sont autant d'éléments qui ont conduit la communauté d'agglomération à se doter d'un conseil local de santé mentale. Ce dernier a vocation à s'inscrire dans la continuité du Projet territorial de santé mentale du Val d'Oise qui vise à proposer aux personnes souffrant de maladies psychiques des parcours de soins et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Val Parisis assurera la prévention auprès d'un large public grâce à des actions locales d'information, de dépistage, de soins ou d'accès aux droits. Elle soutiendra également le déploiement

du sport-santé sur le territoire et notamment le développement du dispositif Prescri' Forme, le sport sur ordonnance.

Construire un territoire solidaire

La communauté d'agglomération compte neuf quartiers classés en géographie prioritaire en Politique de la Ville. Si la population de ces quartiers ne représente que 6% de celle de l'agglomération, l'engagement de cette dernière n'en est pas moins fort pour lui garantir l'égalité réelle d'accès aux droits et l'intégration sociale. À ce titre, Val Parisis assure le pilotage des politiques en faveur de ces quartiers en complément des actions menées par les communes.

Plus concrètement, la communauté d'agglomération mène des actions pour lutter contre les fractures économiques, sociales et numériques. Elle soutient également les actions d'opérateurs qui interviennent dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, notamment l'auto-école sociale, les permanences illettrisme et l'illectronisme, le soutien à la création d'entreprises). ■

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 58 à 59



Le docteur Ibrahim vient de s'installer à la maison de santé Hippocrate à Eaubonne après avoir bénéficié d'une bourse d'étude financée par Val Parisis.

À SAVOIR

L'agglomération a mis en place un dispositif permettant aux ménages les plus précaires d'accéder à une complémentaire santé adaptée à leurs besoins.

▶ + d'infos sur valparisis.fr rubrique Santé

Le sport et la culture accessibles à tous

VAL PARISIS VEILLE À L'ÉQUILIBRE DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET À L'INNOVATION, DANS LEUR FONCTIONNEMENT ET LES SERVICES APPORTÉS AUX HABITANTS.



Les Grands Bains du Parisis à Herblay-sur-Seine disposent de quatre bassins, soit 785 m² de plan d'eau.

Tous nageurs

Val Parisis gère un réseau d'équipements aquatiques performants sur le territoire. Au sein des sept piscines dont elle a la gestion dans le cadre de la politique sportive communautaire, l'offre d'activités y est diversifiée et répond aussi bien à des objectifs pédagogiques, de formation de haut niveau, que de loisirs et de bien-être.

Un nouveau programme visant l'apprentissage de la natation sous forme de séances condensées, accessible dès la maternelle, est en cours d'expérimentation et sera amené à se développer. Un soutien aux pratiques sportives, à la fois grand public et de haut niveau, vecteur de diffusion de l'identité et de l'image de Val Parisis, pourra se faire en promouvant les résultats des équipes sportives du territoire, mais aussi en favorisant la communication entre les acteurs du sport pour les aider à s'organiser, se fédérer autour de projets ou encore mutualiser leurs moyens.

Tous lecteurs

Grâce aux neuf médiathèques dont elle a la gestion, Val Parisis exerce un rôle majeur en matière de lecture publique. Au-delà du prêt et de la consultation d'ouvrages, les bibliothèques du réseau sont des lieux d'accueil et d'apprentissages incontournables. Elles proposent toutes en effet des ateliers, des événements et partenariats culturels, des animations hors les murs et développent de nouveaux services.

Les médiathèques sont également des partenaires de choix pour lutter contre la fracture numérique et les difficultés d'accès aux droits. Pour permettre à un maximum d'habitants de profiter de cette offre culturelle, Val Parisis propose plus d'ouverture le dimanche dès le 9 janvier 2022. ■

► + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 55 à 57



Depuis septembre 2021, la médiathèque André-Cancelier à Sannois accueille les usagers dans des locaux réhabilités et modernisés.

Une piscine à vocation sportive sur l'agglo en 2023

AFIN D'ACCOMPAGNER LES HABITANTS AMATEURS ET LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LA PRATIQUE DE LA NATATION, VAL PARISIS FAIT CONSTRUIRE UN CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE INTERCOMMUNAL SUR SAINT-LEU-LA-FORÊT ET TAVERNY. L'ÉQUIPEMENT COMPLÈTERA L'OFFRE DES PISCINES ET CENTRES AQUATIQUES DU NORD DE PARIS.



L'architecte est l'agence Jacques Rougerie Architectes Associés.

Le centre aquatique olympique intercommunal est un projet unique au service de la population locale, des clubs et associations, de l'apprentissage scolaire de la natation à la pratique du haut niveau. Le futur équipement viendra remplacer en 2023 deux piscines vétustes sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt.

Un équipement pour tous

Ouvert à tous les niveaux de pratiques et à l'ensemble des habitants, adapté à tous les publics, il répondra à un besoin et à un développement de la pratique sportive de haut niveau et du sport-santé. Le projet a en effet été développé en veillant à répondre aux attentes des structures scolaires et associatives locales ainsi qu'aux exigences fédérales de la Fédération française de natation. Le bâtiment proposera une offre diversifiée d'usages aquatiques de loisirs et sportifs et fédèrera un large public autour d'un bassin de compétition aux dimensions olympiques, de 50m à 10 couloirs, homologué pour la natation sportive, le water-polo et la natation artistique.

Un bâtiment très performant

Les orientations techniques et architecturales se calquent sur le passeport final « Très Performant » de la certification NF HQE™, Norme Française Haute Qualité Environnementale. Elle permet de distinguer les centres aquatiques dont les performances environnementales, énergétiques, de santé et de confort, correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Par exemple, la part de la consommation couverte par des énergies renouvelables sera de 40 % pour l'eau chaude sanitaire grâce aux panneaux solaires.

Des travaux sur 2 ans

Le chantier, qui a démarré le 6 décembre 2021 pour une durée de 2 ans, se veut propre et exemplaire en termes de développement durable, avec notamment une attention particulière portée sur la limitation des nuisances pour les riverains. Les terrassements, fondations et élévations se dérouleront en 2022 et le second œuvre en 2023.

À SAVOIR

Plus d'informations sur l'équipement et les aménagements sur www.valparisis.fr rubrique Piscines.

📺 Découvrez le futur équipement en vidéo sur la chaîne YouTube de Val Paris Agglo.

Un centre de préparation aux Jeux

Le futur centre aquatique à vocation sportive de Val Parisis a reçu l'avis favorable du comité d'organisation de Paris 2024 pour accueillir des entraînements des Jeux olympiques et paralympiques. Il servira ainsi de centre de préparation pour les nageurs des délégations internationales, dont certaines ont déjà pris contact avec l'agglomération ces dernières semaines.

📺 + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 55 à 57



Le centre aquatique avoisinera le pôle commercial des Portes de Taverny.

Une aggro exemplaire dans ses pratiques et actions

La décennie qui s'ouvre sera celle de la maturation, de l'innovation et de la stabilisation pour la communauté d'agglomération Val Parisis qui renforcera son appui aux communes et comptera sur ses ressources pour tendre vers la meilleure adéquation possible entre l'offre de services publics et les usages des habitants et entreprises du territoire. ■



Coopérer avec les villes

LES VILLES EXERCENT UN RÔLE DE PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS. L'ENJEU DE L'ÉCHELON INTERCOMMUNAL EST DE DÉVELOPPER DES STRATÉGIES GLOBALES VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES SERVICES PUBLICS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

Maître d'œuvre des équipements intercommunaux

Capable d'appréhender et de mener à bien les questions relatives aux réseaux intercommunaux, Val Parisis entend parfaire les services rendus en matière d'assainissement, d'éclairage public et de transports publics en prenant davantage en compte le critère de développement durable.

Concernant les équipements d'ampleur dont elle a la gestion comme les pôles gares, les parcs d'activité économique, les piscines et les médiathèques, la communauté d'agglomération veille à les moderniser

pour s'adapter aux besoins des usagers tout en consolidant leur mise en réseau.

L'union fait la force

Permettre aux quinze communes d'avancer ensemble dans la même direction, telle est l'ambition de la communauté d'agglomération qui prend son rôle de chef d'orchestre à cœur. À ce titre, elle instaure un échange permanent avec les villes pour faciliter l'avancée des démarches, le partage d'expériences et de connaissances ainsi que pour assurer une cohérence sur le territoire. Les communes peuvent également compter sur l'appui technique et financier de Val Parisis pour

les aider à concrétiser leurs projets. Face aux contraintes financières de plus en plus fortes, la communauté d'agglomération met en place des solutions pour réduire la dépense publique. Elle a conclu en 2018 avec les villes volontaires une convention pour passer des commandes groupées et mutualiser les coûts de passation des marchés publics afin de bénéficier de tarifs plus attractifs. ■

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 62 à 64

Chiffres-clés



89 bâtiments gérés par Val Parisis



16 opérations d'investissement en faveur des réseaux d'eaux et d'assainissement en 2020



25,3 millions d'euros dépensés pour les équipements intercommunaux en 2021



Val Parisis a lancé un schéma directeur d'assainissement en 2021.

Être un employeur responsable

FIDÈLE AUX VALEURS D'ÉGALITÉ, D'INCLUSION ET DE SOLIDARITÉ, VAL PARISIS TIENT À SUIVRE SES ENGAGEMENTS ENVERS SES AGENTS. ELLE SE DOTERA PROCHAINEMENT D'UN PROJET D'ADMINISTRATION, EN CONCERTATION AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES, QUI FIXERA LES RÈGLES DES CONDITIONS DE TRAVAIL À L'AGGLOMÉRATION.



Chaque année, Val Parisis organise et participe au Forum emploi des actifs handicapés.

Susciter le bien-être professionnel

Par le confort matériel, pour être attractif et conserver ses talents, Val Parisis veille à proposer des locaux confortables et accessibles, à équiper ses agents en outils de travail de qualité favorisant la productivité, la santé au travail et permettant le télétravail et le travail collaboratif.

Par différentes marques de reconnaissance, faire en sorte que chaque agent se sente investi dans son travail est un gage de la qualité du service rendu aux habitants. L'implication de l'agent passe par la promotion d'un management responsabilisant et la reconnaissance du mérite individuel et collectif. L'adoption d'une politique de formation facilitera les progressions de carrière.

Assurer l'inclusion des agents en situation de handicap

Embaucher des personnes en situation de handicap, c'est avant tout faire le choix de s'entourer de

compétences et développer des opportunités en matière d'innovation et de collectif de travail. La communauté d'agglomération veut ainsi mieux accompagner leur employabilité mais aussi assurer leur pleine participation au fonctionnement de l'agglomération. Pour cela, elle noue des partenariats

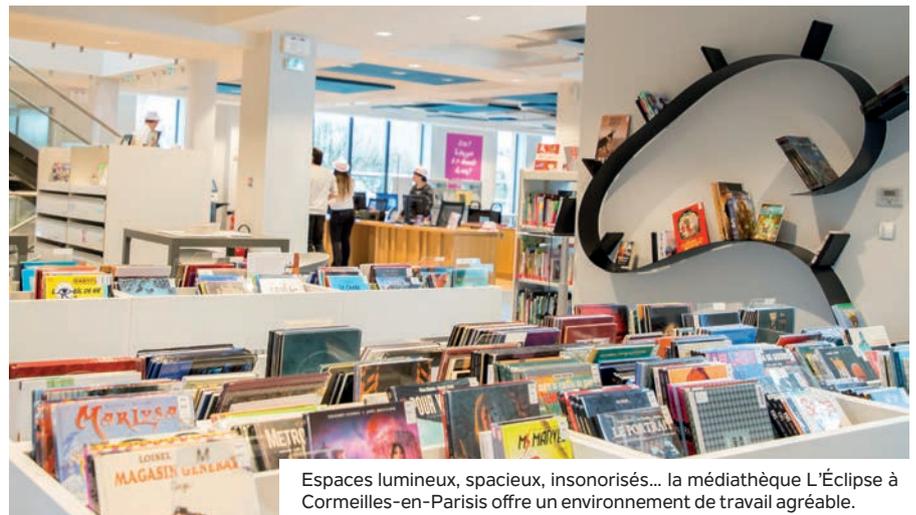
avec les structures du territoire en faveur de l'embauche d'agents en situation de handicap et travaille à satisfaire à l'obligation d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments intercommunaux.

► + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 65 à 66

À SAVOIR

Val Parisis recrute régulièrement de nouveaux talents pour ses services au public. Plusieurs postes sont à pourvoir dans différentes filières : police municipale, culture, sport, technique, administrative.

► Vous pouvez postuler en ligne sur www.valparisis.fr



Espaces lumineux, spacieux, insonorisés... la médiathèque L'Éclipse à Cormeilles-en-Parisis offre un environnement de travail agréable.

Contribuer à la lutte contre le changement climatique

VAL PARISIS MET AU CŒUR DE SA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE TRANSITION ET DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. SES ACTIONS SONT DÉVELOPPÉES DANS SON PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL.



Grâce à une partie de son toit et de ses murs végétalisés, les Nymphéas du Parisis à Pierrelaye bénéficie d'une excellente isolation thermique et phonique.

S'ériger en modèle de la réduction des gaz à effet de serre

La communauté d'agglomération révisé ses pratiques internes pour diminuer ou compenser ses propres émissions de gaz à effet de serre. Val Parisis est vigilante à ce que son patrimoine bâti devienne de plus en plus vertueux en termes de consommation d'énergie. Elle utilise pour cela divers moyens : isolation, recours aux énergies renouvelables, mise en œuvre de la réglementation environnementale 2020. Ils donnent lieu à l'élaboration d'une stratégie dans le cadre d'un schéma directeur du patrimoine.

Limiter l'impact des déplacements des agents

Les trajets domicile-travail et les rendez-vous extérieurs des agents et des élus représentent une forte composante

des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité. Val Parisis veille donc à les diminuer et à limiter leur impact par le développement du télétravail dès 2022, la promotion des modes actifs et des transports collectifs ainsi que pour l'augmentation du nombre de véhicules professionnels propres.

Faire de la commande publique « verte »

La communauté d'agglomération s'engage à intégrer lorsque c'est pertinent des clauses et des critères relatifs au développement durable dans ses marchés publics, en particulier ceux concernant les bâtiments et la voirie. Elle s'attache à promouvoir de tels dispositifs dans les achats groupés avec les villes et soutient autant qu'elle le peut les acteurs du territoire à se tourner vers les circuits courts et respectueux de l'environnement. Il s'agit enfin de valoriser les acteurs

privés du territoire vertueux en matière de développement durable dans le cadre de la commande publique.

▶ + d'infos **Projet de territoire 2021-2030**
P. 68-69

À SAVOIR

Le Plan Climat-Air-Énergies Territorial (PCAET) a été élaboré sur des mesures chiffrées de la situation actuelle et fixera les orientations et les actions multithématiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Son adoption définitive est prévue en juin 2022.

▶ + d'infos sur valparisis.fr rubrique Le Plan climat



BONNE
ANNÉE
2022

Swane, 8 ans, Ermont